



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	CD972 Series
Utilisation de la préparation	Impression jet d'encre
N° CAS	Mélange
Identification de la société	Hewlett-Packard France 1 ave Du Canada, ZA de Courtaboeuf Les Ulis, France, 91947 Téléphone 0820 811 811
	Service HP chargé des effets sur la santé (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209 (Ligne directe) 1-503-494-7199 N° d'appel du support client HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836 (Ligne directe) 1-208-323-2551 Numéro téléphonique du centre anti-poison 01 40 05 48 48

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets aigus sur la santé

Contact avec la peau	Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants. <i>1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone</i> Le contact avec la peau peut provoquer une irritation. <i>Diol aliphatique</i> Le contact avec la peau peut provoquer une irritation. <i>Ethyl alkyl diol</i> Le contact avec la peau peut provoquer une légère irritation. <i>Nitrate de métal N° 2</i> Le contact avec la peau peut provoquer une irritation. <i>pentanediol-1,5</i> Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.
Contact avec les yeux	<i>1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone</i> Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. <i>Diol aliphatique</i> Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. <i>Ethyl alkyl diol</i> Le contact avec les yeux peut provoquer une légère irritation. <i>Nitrate de métal N° 2</i> Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. <i>pentanediol-1,5</i> Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. <i>Substituted phthalocyanine salt #5</i> Risque de lésions oculaires graves.
Inhalation	<i>1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone</i> L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires. <i>Diol aliphatique</i> L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires. <i>Nitrate de métal N° 2</i> L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	<i>1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone</i> L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées. <i>Nitrate de métal N° 2</i> Contient des sels à base de nitrate et peut engendrer une méthémoglobinémie.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Effets potentiels sur la santé

Mode d'exposition

Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux

Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes.

Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière.

Effets chroniques sur la santé

Aucun à notre connaissance.

Caractère cancérigène

Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.

Dangers physiques

Non classé comme présentant un risque physique.

Dangers pour la santé

Non classé comme présentant un risque pour la santé.

Dangers pour l'Environnement

Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

Autres informations

L'encre Cyan n'est pas répertoriée dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant/substance	Numéro CAS	% en poids	Numéro UE	Classification UE
Eau	7732-18-5	> 65	231-791-2	
pentanediol-1,5	111-29-5	< 10	203-854-4	
1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone	3445-11-2	< 10	222-359-4	
Ethyl alkylidol	Propriétaire	< 10	Propriétaire	
Nitrate de métal N° 2	Propriétaire	< 10	Propriétaire	Xi, O, R36/37/38, 8
Substituted phthalocyanine salt #5	Propriétaire	< 10	Propriétaire	Xi, R41
Diol aliphatique	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	
Phenylenediamine derivative	Propriétaire	< 2.5	Propriétaire	

Commentaires sur la composition

Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse.
Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements.
Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux

Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

Ingestion

Du fait de la nature physique de ce matériau, il est improbable qu'une ingestion ne se produise. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité, solliciter des soins médicaux. S'il se produit tout de même l'ingestion d'une grande quantité,

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair et méthode

> 93.3 ° C (> 200 ° F); Pensky-Martens Closed Cup

Moyen d'extinction approprié

CO2, eau ou poudre sèche

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun à notre connaissance.

Risques inhabituels de feu & d'explosion

Aucun à notre connaissance.

Produits de combustion dangereux

Voir la section 10.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Méthodes particulières
d'intervention

Aucun n'est établi.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Porter l'équipement personnel de protection approprié.
Précautions en matière d'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Stockage	Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Autres données d'exposition	Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.
Équipement de protection individuelle	
Général	Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.
Mesures d'hygiène	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Non disponible.
État physique	Non disponible.
Formule	liquide
Couleur	Cyan/Blue
Odeur	Non disponible.
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	7.2 - 7.4
Point d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	> 93.3 ° C (> 200 ° F); Pensky-Martens Closed Cup
Inflammabilité	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume	Non disponible.
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité relative	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Densité de la vapeur	1 (air = 1,0).
Taux d'évaporation	Non déterminé
Point de fusion	Non disponible.
Point de congélation	Non disponible.
Température d'autocombustion	Indéterminé
densité	Non déterminé
COV	3 % p/p



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Produits à éviter	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Lors de sa décomposition, ce produit peut émettre des oxydes azotés gazeux, du monoxyde et du dioxyde de carbone et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible.
Polymérisation dangereuse	Ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Autres informations	Cette formule d'encre n'a pas été testée en ce qui concerne ses effets toxicologiques éventuels. Voir la section 3 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.
----------------------------	--

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité en milieu aquatique	CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) =463 mg/L Toxicité statique aiguë (truite), survie (100 mg/L) = 100% Toxicité statique aiguë (truite), survie (10 mg/L) = 100%
-------------------------------------	---

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination	Éliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Le programme de recyclage HP Planet Partners pour cartouches (marque commerciale) permet un recyclage simple et pratique des cartouches HP jet d'encre et LaserJet. Pour obtenir des informations et connaître la disponibilité de ce service dans votre région, consultez le site Web à l'adresse http://www.hp.com/recycle .
--	--

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IATA

Nom d'expédition correct	Sans objet
Groupe d'emballage	Aucun

Général	Article non soumis à réglementation par le Ministère américain des Transports et les agences IATA, ADR, IMDG et RID.
----------------	--

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations internationales	Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDSL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.
Etiquetage	
Contient	1-(2-hydroxyéthyl)-2-pyrrolidone, Diol aliphatique, Eau, Ethyl alkyldiol, Nitrate de métal N° 2, pentanediol-1,5, Phenylenediamine derivative, Substituted phthalocyanine salt #5
Phrase(s) S	S2 Tenir hors de portée des enfants.
Etiquetage CE	Ce produit ne requiert aucun étiquetage dans le cadre de la Directive européenne 1999/45/CE.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

16. AUTRES DONNÉES

Informations relatives au fabricant	Hewlett-Packard Company 1000 NE Circle Boulevard Corvallis, OR 97330-4239 US (Ligne directe) 1-503-494-7199 (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209
Liste des phrases R pertinentes	R8 Favorise l'inflammation des matières combustibles. R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R41 Risque de lésions oculaires graves.
Autres informations	Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.
Clause de non responsabilité	La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.
Date de publication	le 29-01-09
Explication des abréviations	

ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Cleveland Open Cup
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
TPN	Programme National de Toxicologie
OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL	Limite d'exposition à court terme
TCLP	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils